

PROTOCOLE FINAL

Au moment de procéder à la signature de l'Arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, les plénipotentiaires soussignés sont convenus de ce qui suit :

I

En dérogation à la disposition du paragraphe 3 de l'article premier de l'Arrangement qui fixe à 10,000 francs la limite au-dessous de laquelle le maximum de déclaration de valeur ne peut en aucun cas être fixé, il est convenu que *tout pays peut réduire ce maximum à 5,000 francs, ou au chiffre adopté dans son service intérieur, si ce chiffre est inférieur à 5,000 francs.*

II

En dérogation aux prescriptions du § 4 de l'article 4 de l'Arrangement, est maintenue provisoirement, en ce qui concerne les droits d'assurance pour les valeurs déclarées, la suspension de l'établissement du décompte de ces droits stipulée par la circulaire du Bureau international de Berne du 17^e janvier 1916, n° 270/17.

En foi de quoi, les plénipotentiaires ci-dessous ont dressé le présent Protocole final, qui aura la même force et la même valeur que si ses dispositions étaient insérées dans le texte même de l'Arrangement auquel il se rapporte, et ils l'ont signé en un exemplaire qui restera déposé aux Archives du Gouvernement espagnol et dont une copie sera remise à chaque partie.

Fait, à Madrid, le trente novembre mil neuf cent vingt.

Pour l'Allemagne:

**RONGE
SCHENK
ORTH**

Pour la République Argentine:

A. BARRERA NICHOLSON

Pour l'Autriche:

EBERAN

Pour la Belgique:

**A. PIRARD
TIXHON
Hub. KRAINS**

Pour la colonie du Congo belge:

**M. HALEWYCK
G. TONDEUR**

Pour le Brésil:

**Alcibiades PEÇANHA
J. Henrique ADERNE**

Pour la Bulgarie:

**N. STARTCHEFF
N. BOSCHNAKOFF**

Pour le Chili:

**A. de la CRUZ
Florencio MARQUEZ DE LA PLATA
Gus. COUSIÑO**

Pour la Chine:
LIOU FOU-TCHENG

Pour la République de Colombie:

W. MAC LELLAN
Gabriel ROLDAN

Pour le Danemark:

HOLLNAGEL JENSEN
HOLMBLAD

Pour l'Égypte:

N. T. BORTON

Pour l'Espagne:

Conde de COLOMBI
José de GARCIA TORRES
Guillermo CAPDEVILA
José de ESPAÑA
Martín VICENTE
Antonio CAMACHO

Pour l'Éthiopie:

WEULDEU-BERHANE

Pour la Finlande:

G. E. F. ALBRECHT

Pour la France:

M. LEBON
P. M. Georges BONNET
M. LEBON
G. BLIN
P. BOUILLARD
BARRAIL

Pour l'Algérie:

H. TREUILLE

*Pour les colonies et protectorats français
de l'Indochine:*

André TOUZET

Pour l'ensemble des autres colonies françaises:

G. DEMARTIAL

*Pour la Grande-Bretagne et divers dominions,
colonies et protectorats britanniques:*

F. H. WILLIAMSON
E. J. HARRINGTON
E. L. ASHLEY FOAKES

Pour l'Inde britannique:

G. R. CLARKE

Pour la Nouvelle-Zélande:

R. B. MORRIS

Pour la Grèce:

P. SCASSI
Th. PENTHEROUDAKIS

Pour le Guatemala:

Juan J. ORTEGA
Enrique TRAUMANN

Pour la République d'Haïti:

Luis Ma. SOLÉR

Pour la République du Honduras:

Ricardo BELTRÁN Y RÓZPIDÉ

Pour la Hongrie:

O. de FEJÉR
G. Baron SZALAY

Pour l'Islande:

HOLLNAGEL JENSEN

Pour l'Italie et les colonies italiennes:

E. DELMATI
S. ORTISI

Pour le Japon:

S. NAKANISHI
Arajiro MIURA
Y. HIRATSUKA

Pour le Chosen:

S. NAKANISHI
Arajiro MIURA
Y. HIRATSUKA

*Pour l'ensemble des autres dépendances
japonaises:*

S. NAKANISHI
Arajiro MIURA
Y. HIRATSUKA

Pour la République de Libéria:

Luis Ma. SOLÉR

Pour le Luxembourg:

G. FABER

Pour le Maroc

(à l'exclusion de la zone espagnole):

Gérard JAPY
J. WALTER

Pour le Maroc (zone espagnole):

M. AGUIRRE DE CARCER
L. LÓPEZ-FERRER
C. GARCIA DE CASTRO

Pour le Nicaragua:

M. Ig. TERÁN

Pour la Norvège:

SOMMERSCHILD

KLAUS HELSING

Pour la République de Panama:

J. D. AROSEMENA

Pour le Paraguay:

Fernando PIGNET

Pour les Pays-Bas:

A. W. KYMMELL

J. S. v. GELDER

Pour les Indes néerlandaises:

WIGMAN

W. F. GERDES OOSTERBEEK

J. van der WERF

Pour les colonies néerlandaises en Amérique:

WIGMAN

W. F. GERDES OOSTERBEEK

J. van der WERF

Pour le Pérou:

D. C. URREA

O. BARRENECHEA Y RAYGADA

Pour la Perse:

HUSSÉIN KHAN ALAI

C. MOLITOR

Pour la Pologne:

W. DOBROWOLSKI

MACIEJEWSKI

Dr. Marjan BLACHIER

Pour le Portugal:

Henrique MOUSINHO DE ALBUQUERQUE

Pour les colonies portugaises de l'Afrique:

Juvenal ELVAS FLORIADO SANTA BARBARA

*Pour les colonies portugaises de l'Asie
et de l'Océanie:*

José Emilio dos SANTOS E SILVA

Pour la Roumanie:

D. G. MARINESCO

Eug. BOUKMAN

Pour le Salvador:

Ismael G. FUENTES

Pour le Territoire de la Sarre:

DOUARCHE

*Pour le Royaume des Serbes, Croates
et Slovènes:*

DRAG. DIMITRIYEVITCH

S. P. TOUTOUNDJITCH

Dr. Franya PAVLITCH

Costa ZLATANOVITCH

Pour la Suède:

Jullus JUHLIN

Thore WENNQVIST

Pour la Suisse:

MENGOTTI

F. BOSS

Pour la Tchécoslovaquie:

Dr. Otokar RŮŽICKA

Václav KUČERA

Pour la Tunisie:

Gérard JAPY

A. BARBARAT

Pour la Turquie:

MEHMÉD-ALI

Pour copie certifiée conforme
Le Sous-secrétaire d'Etat

[Signature]

1914

D. G. WATSON

James O. FURTER

BOURNE

DR. G. W. WATSON

A. F. WATSON

D. G. WATSON

DR. G. W. WATSON

James W. WATSON

DR. G. W. WATSON

WATSON

WATSON

DR. G. W. WATSON

WATSON

DR. G. W. WATSON

WATSON

WATSON

Pour copie certifiée conforme

Le Sous-Secrétaire d'Etat

[Handwritten signature]

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON

W. A. GORDON